

PRATIQUE DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE ET TARIFICATION

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA055	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1382,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Déterminer les critères de tarification du risque en prévoyance collective
- Calculer les primes commerciales et les provisions techniques relatives aux risques souscrits par les entreprises

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>](#)**

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Mise en pratique des principes et mécanismes présidant à la tarification des contrats collectifs.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel des assurances collectives, formateur expert de l'IFPASS.

PROGRAMME

- A. Facteurs influençant la tarification des risques
 - 1. Risque décès
 - 2. Risque incapacité et invalidité
 - 3. Risque décès accidentel
 - 4. Risque santé (Réforme Plan 100% Santé)
- B. Calcul des primes commerciales
 - 1. Intégration des tables statistiques décès, rentes et autres risques
 - 2. Réglementation applicable
- C. Tarification des garanties
 - 1. Tarification des garanties liées à l'expérience
 - 2. Tarification des garanties liées à la démographie
- D. Calcul des provisions techniques
 - 1. Garanties incapacité - invalidité et impacts de la réforme des retraites 2023
 - 2. Autres types de provisions décès et santé
 - 3. Taxe sur les excédents de provisions techniques

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats
Chargés d'études actuarielles
Chefs de produit assurance
Inspecteurs
Souscripteurs
Intermédiaires d'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base dans le domaine des assurances collectives ou d'avoir suivi les formations IFPASS AA140 AA381 et AA141

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1382,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 09:49